

FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025_MCA_TPCAU_STA »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2024-2025

Recrute un.e enseignant.e. maître.sse associé.e à mi-temps (160h)

Champ disciplinaires :

TPCAU – Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine

STA : Sciences et Techniques pour l'Architecture

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiant.es, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiant.es d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée transscalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée transscalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des

réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- l'**expérimentation** est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiant.es à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.).

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiant.es face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. À la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiant.es, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2024-2025 un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner en licence en « projet de conception architecturale et urbaine » (semestre 6) et dans les enseignements « sciences et techniques pour l'architecture » dans les semestres de licence.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

>SEMESTRE 6 - UE 6.1 - Projet transcalaire 2 :

Territoires ruraux + Analyse de références architecturales et urbaines en milieu rural

Territoires ruraux (89hTD)

L'enseignement « Territoires ruraux en projet » interroge, via le projet architectural urbain et paysager, les mutations sociétales, territoriales, urbaines et architecturales des territoires ruraux du Massif Central inscrits dans des situations contrastées, sous la pression de dynamiques métropolitaines, au cœur d'un bassin de vie ou en situation de marginalité (enclavement, paupérisation,...). Il se singularise par une volonté de confrontation au réel avec une semaine in-situ permettant la rencontre des acteurs d'un territoire : élus, techniciens, associations, acteurs économiques, habitants...en lien avec une collectivité publique partenaire (PNR, DDT, Communauté de Communes...) et une réflexion singulière en cours (charte de paysage, SCOT, PLUI,...).

- Eveiller aux outils de reconnaissance et lecture dynamique d'un large territoire à vocation rurale, à l'interprétation des documents d'urbanisme, au jeu d'acteurs ;
- Développer une approche trans-scalaire plutôt que linéaire (grand paysage, échantillon territorial et situation de projet approchées simultanément),
- Développer la maîtrise des outils de représentation du territoire (atlas cartographique et stratégie territoriale) ;

- Faire converger enjeux territoriaux, stratégie territoriale, forme urbaine et architecture en une situation de projet ;
- Croiser approche spatiale, notions d'usages, programmation, matérialité et culture constructive au profit d'un projet thématique et engagé ;
- Rechercher les références critiques utiles au développement des projets,
- Développer les capacités de communication et médiation du projet (restitution in-situ, exposition, réalisation d'une plaquette collective, blog...).

Contenus :

Il convient via des stratégies territoriales et des projets innovants et alternatifs, de s'appuyer sur les ressources en place, de faire autrement, de ménager plutôt qu'aménager, d'œuvrer avec frugalité mais générosité, de remettre en cause les modèles dominants et de questionner les possibles. La résorption de la vacance des centre-bourgs et la qualité des espaces publics, l'accès à la mobilité et aux services publics, le vieillissement de la population et l'accueil de nouveaux habitants, les nécessaires transitions économique (ressources, filières, dynamique commerciale), écologique (énergie comme préservation des milieux) et agricole (préservation des terres arables, diversification des activités, circuits courts) sont des thématiques souvent investies.

Séquences :

- 1 : Grand Territoire & Echantillonnage
- 2 : Le Fragment
- 3 : Projet architectural et urbain & Plan Guide

Analyse de références architecturales et urbaines en milieu rural (14hTD)

Il s'agit d'analyser un corpus de réalisations architecturales exemplaires par leur programme, leur démarche ou leur mise en œuvre, qui constitueront une culture commune à l'ensemble de l'atelier. Cette somme de références partagées permettra d'alimenter, tout au long du semestre, la réflexion autour du projet architectural urbain et paysager et du territoire investigué. Il s'agit également de mettre l'accent sur l'importance de la référence, dans le champ de l'architecture mais aussi en dehors de celui-ci, dans le processus et les mécanismes du projet.

> ENSEIGNEMENTS STA en licence (57hCM+TD)

Le cours de « Matériaux » est un cours d'introduction aux relations entre matière, matériaux et techniques constructives, programme qui s'étend sur l'ensemble de la licence. Le contenu est tout d'abord orienté vers la matière brute ou peu transformée avec comme objectif de comprendre les liens entre le paysage, la ressource et son exploitation ainsi que les relations entre geste, matière et écriture architecturale. Il se propose ensuite de présenter le rôle des techniques et des processus de façonnage des matériaux du bâtiment dans l'architecture, en explorant les transformations opérées sur les matières premières pour devenir des matériaux pour l'architecture. Pour finir, l'enseignement aborde la question de la mise en œuvre des matériaux à travers leurs modes opératoires et leurs prescriptions, dans le but de développer chez l'étudiant sa capacité à faire des choix.

Le/la candidat.e sera en charge des séances de travaux dirigés principalement en première année de licence autour des questions de matières et de matériaux. Ces cours seront assurés en binôme avec un enseignant titulaire du champ STA, architecte praticien.

Une forte appétence pour les questions de réhabilitation sera appréciée.

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>
Les fiches pédagogiques figurent dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e participera aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.

Le.la candidat.e participera aux réunions pédagogiques de l'école et pourra être impliqué.e dans les différentes commissions. Il.elle sera amené.e à participer à la coordination de l'enseignement dans le champ STA et dans celui du projet avec les autres enseignant.e.s du groupe de projet.

Le.la candidat.e s'inscrira dans le programme pédagogique de l'ENSACF, et participera au débat et à l'organisation du programme pédagogique des années à venir. Il.elle contribuera à la campagne d'évaluation, puis d'accréditation HCERES à venir. Il.elle renforcera les relations transversales entre les différents champs disciplinaires et les différents cycles d'enseignement.

La participation aux temps de préparation des pédagogies et aux déplacements pédagogiques font partie intégrante de la charge pédagogique de l'enseignant.e recruté.e.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- une expérience d'enseignement dans le champ TPCAU au sein des ENSA ;
- une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ICI » est à remettre en perspective au regard de territoires métropolitains (des « AILLEURS ») ;
- une culture constructive et une pratique du chantier sont attendues.
- une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- une pratique professionnelle réflexive de la conception qui articule projet et recherche ;
- une maîtrise des processus conceptuels en à l'œuvre, suivant à différentes échelles.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Au sein des champs TPCAU et STA et des enseignements de Licence de l'ENSACF

- Possibilité de rattachement et de collaboration au sein du laboratoire de recherche RESSOURCES.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte DPLG ou DE Hmonp

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être déposés, **au plus tard le dimanche 7 juillet à minuit**, sur la plateforme "Démarches simplifiées" à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-chercheur-e-s-mc>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité**
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e.

Et, pour chaque poste sollicité :

- une **note pédagogique** précisant la vision du/de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du/de la candidat.e répondent aux spécificités du poste et aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3**. est laissée au libre choix du/de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le/la candidate si il/elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s les 15 et 16 juillet 2024 en présentiel à l'ENSACF exclusivement.**

Les convocations et précisions horaires seront adressées par courriel aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition le jeudi 11 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à :
David Robin, coordinateur du S6 – david.robin@clermont-fd.archi.fr
Clément Martin, MCF STA – clement.martin@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourrioux@clermont-fd.archi.fr